

CHALON-SUR-SAÔNE

Angioplastie : La Ministre reçoit les parlementaires le 28 juillet

Enfin une réponse de la part du Ministère de la santé. La ministre Agnès Buzyn va recevoir trois députés et trois sénateurs de Saône-et-Loire le 28 juillet.

Vu 625 fois | Le 19/07/2017 à 16:04 | mis à jour à 16:37 | Réagir (5)



■ Lors de la manifestation du 1er juillet à Chalon.

Voici le communiqué envoyé par les parlementaires.

"L'angioplastie à Chalon-sur-Saône :

les parlementaires du Nord Saône-et-Loire seront reçus

par Agnès Buzyn, Ministre des Solidarités et de la Santé,

le vendredi 28 juillet au ministère

L'implantation de l'angioplastie au Centre Hospitalier de Chalon-sur-Saône est indispensable pour la qualité des soins prodigués aux patients de tout le nord du département.

Un seul site d'angioplastie en Saône-et-Loire, à Mâcon depuis janvier 2012, dessert à peine 200 000 habitants du

Tags de l'article

EDITION DE CHALON

ACTUALITÉ FIL W

EDITION AUTUN I

LES PLUS LU

- 1 Un convoi... devoir faire km !
- 2 Mystère à le ravin, ca
- 3 Monster, le retrouvé
- 4 Un bébé de après un b
- 5 Telle une a la Vierge ca

DANS LA MÊ



SAINT-MARTIN-EL
Surprise par un ni

DRACY-LE-FORT -
La boulangerie de ses portes

FIL INFO



BRESIL
La justice brésilie et saisit des biens

TRANSPORT

fait de la proximité des sites d'angioplastie de Bourg-en-Bresse et Villefranche-sur-Saône. Concernant le territoire Nord de la Saône-et-Loire – 350 000 habitants avec Chalon-sur-Saône pour site pivot –, le « besoin exceptionnel » a été reconnu par un arrêté de l'Agence Régionale de Santé Bourgogne Franche-Comté en juillet 2016, avant que l'ARS elle-même ne le rejette le 31 mai 2017. Depuis de longs mois, un désaccord profond et inexplicable s'est installé entre les Centres hospitaliers de Dijon, Mâcon et Chalon-sur-Saône.

Cette situation n'est pas satisfaisante pour l'équilibre territorial de l'organisation de la santé publique. Ne pas installer l'angioplastie au CH de Chalon serait pérenniser l'injustice de ce déséquilibre territorial et organiser la désertification médicale de tout le Nord de la Saône-et-Loire en cardiologie, avec en outre le risque du départ des cardiologues hospitaliers chalonnais compétents en angioplastie.

L'urgence de la réalisation de ce projet se mesure par la perte de chance cardiologique et de survie pour toutes les situations coronariennes aiguës qui peuvent aboutir à l'infarctus du myocarde. Dans ces cas graves, même les moyens de transport les plus rapides ne rattrapent pas les minutes perdues, facteur de mortalité. Il s'agit donc bien d'un sujet vital pour tous nos concitoyens du nord de la Saône-et-Loire.

Nous défendrons le projet d'angioplastie à Chalon-sur-Saône auprès de Madame le Ministre de la Santé, le vendredi 28 juillet, afin qu'elle dispose de tous les éléments permettant de juger de la réalité de la situation.

Les Parlementaires de Saône-et-Loire :

Les Députés Cécile Untermaier, Raphaël Gauvain et Rémy Rebeyrotte

Les Sénateurs Marie Mercier, Jean-Paul Emorine et Jérôme Durain"

"Pause" dans les i
Turin concerné

TOUR DE FRANCE
Roglić, Barguil, Ar

TOULOUSE
Deux policiers ble
garde à vue

FOOTBALL - TRAN
Giroud s'éloigne d
convoité

JOURNAL EN



Feuilleter

VOUS AVEZ AIMÉ
CET ARTICLE ?
PARTAGEZ-LE !

Tweeter



ENVOYER À UN AMI



IMPRIMER

Tags : **EDITION DE CHALON - CHALON-SUR-SAÔNE - ACTUALITÉ - FIL WEB - EDITION BRESSE - EDITION AUTUN - EDITION LE CREUSOT**